



Le Petit Floiracais Express

Lettre trimestrielle - Octobre 2023



Délibérations du Conseil Municipal du 25 septembre : Les élus ont validé le principe de la vente à des particuliers de plusieurs parcelles communales, n'offrant pas d'intérêt pour la municipalité. Il s'agit d'un terrain de 135m² au lieu-dit Les Giraudries, un terrain de 470 m² aux Grandes Groises et un terrain de 150 m² aux Robineries.

Le conseil a également entériné la simplification de deux processus administratifs avec tout d'abord le passage à un seul compte financier au lieu de deux et le changement d'outil permettant la télétransmission des documents à la préfecture pour le contrôle de la légalité.

Matinée citoyenne : Suite au succès des deux dernières années, une nouvelle matinée citoyenne est organisée le samedi 21 octobre pour nettoyer les deux cimetières de la commune. Rassemblement à 9 heures à la mairie pour le café, muni d'un « bassiot », d'une binette et d'une paire de gants ; d'avance merci pour votre participation qui nous l'espérons, sera nombreuse.



Cérémonie : La cérémonie du 11 novembre aura lieu au monument aux morts de la commune en présence de la fanfare et de notre porte-drapeau. Rassemblement devant la mairie à 14h45. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur. Nous comptons sur votre présence et celle des jeunes de la commune.

Arbre de Noël : Un arbre de Noël pourra avoir lieu pour les enfants de la commune jusqu'à l'âge de 10 ans. Tous les enfants concernés recevront une invitation si et seulement si le nombre d'enfants présents est supérieur à dix. Pour cela, une information avec coupon réponse, destinée uniquement aux parents concernés, est jointe à cette feuille d'information.



Du Yoga à Floirac : Depuis le jeudi 5 octobre et ce tous les jeudis, des cours de Yoga, organisés par votre Centre Socio-Culturel, se tiennent à la salle des fêtes de Saint-Romain de 17h30 à 18h30. Le Yoga est accessible à tous. Il vous suffit de porter une tenue souple et de vous munir d'un tapis, d'une bouteille d'eau et d'une petite couverture. Des séances sont gratuites pour les plus de 60 ans. Pour en savoir plus, contactez le Centre Socio-Culturel au 05 46 90 95 47 ou au 05 46 02 52 29.

Du renfort pour le secrétariat de mairie : Deux jeunes floiracaises ont répondu à l'appel de la mairie pour y être employées en travail saisonnier de bureau, avec pour objectif de découvrir le monde du travail. Line Vallée, 16 ans, originaire de Mageloup a occupé le poste du 17 au 28 juillet, remplacée par Nina Martineau, originaire de Saint-Romain, du 31 juillet au 12 août.



Le ressenti de Nina : *"Mes deux semaines à la mairie étaient très enrichissantes, ça m'a permis de découvrir le travail en tant que secrétaire à la mairie de Floirac. Les travaux effectués m'ont permis de réaliser que ce métier demandait de l'organisation et cela m'a aidé dans mon travail personnel en tant que lycéenne."*

Cela s'est passé à Floirac cet été

Le 13 juillet 2023, le comité des fêtes a organisé pour la première fois, la Floira'bière. 6 brasseurs des alentours et 3 groupes de musiciens se sont déplacés afin d'animer cette soirée, le comité des fêtes se chargeant de la restauration rapide (planche apéro charcuterie, cornet frites - saucisses, crêpes et gaufres). En milieu de soirée, environ 1 500 personnes étaient présentes sur notre site du parking de la mairie. Une soirée "topissime", encore une fois grâce à nos fidèles habitués, aux nouveaux visiteurs, aux brasseurs et musiciens qui nous ont fait confiance, et surtout à cette splendide TEAM qu'est le Comité des fêtes de FLOIRAC.

13 juillet



14 juillet



En ce 14 juillet, le Président de l'Union Nationale des Combattants (UNC), le Colonel CIAPPA nous a honorés de sa présence afin de remettre officiellement le nouveau drapeau de la commune dans les mains de notre Maire. Un nouveau drapeau : Pourquoi ? Lors des cérémonies officielles, le drapeau était mutualisé avec celui de Brie-sous-Mortagne, la commune de Floirac n'ayant pas de drapeau. Avec la nouvelle institution qu'est l'UNC, la reconnaissance de tout être participant de près ou de loin à un conflit, doit être mise en avant. C'est la raison pour laquelle la commune s'est dotée

de son propre drapeau, d'autant plus que celui de Brie ne concernait que la Grande Guerre. Deux temps forts en cette fin de matinée avec tout d'abord, la cérémonie officielle, dirigée par M. Jean-Michel PAP (2ème adjoint). Une jeune femme, Mélika SICARD-JACQUES, ayant récemment suivie une formation militaire de réserviste, a apporté le drapeau au Colonel CIAPPA, qui l'a remis à M. le Maire. Il est ensuite remis par M. Le Maire à Mme Sylvie MOINARD, conseillère municipale, enfant de la commune, membre de l'UNC, qui a suivi



une formation de porte-drapeau et qui devient le porte-drapeau officiel de la commune. Deuxième temps fort, un copieux buffet avec tous les floiracaises et floiracais présents, animé par un excellent Jean-Marc Ponti, a conclu ce 14 juillet 2023.

14 août

Voilà le retour de l'Eclade de moules. Et comme d'habitude, vous étiez nombreux au rendez-vous avec environ 700 personnes. Super ambiance, super public et bien entendu des supers bénévoles, des jeunes, des moyens jeunes et des moins jeunes, nous avons tous besoin de vous. Merci à tous pour votre fidélité, au Bandas, à Philippe BRUN, à l'artificier qui nous a procuré un magnifique spectacle et bienvenue aux nouveaux qui ne connaissaient pas l'ambiance qu'il peut y avoir à Floirac !



31 août



Les Jeudis musicaux étaient dans l'Église Saint-Etienne de Floirac pour un concert donné par un quatuor. Gabriel Pidoux (hautbois) accompagné des deux frères Kian, Houcheng au violon et Kioumarz au violoncelle, et de Tess Joly à l'alto. L'église était pleine, le concert fabuleux avec des musiques de MOZART - SCHUBERT - BEETHOVEN - DVORÁK, et un verre de l'amitié a permis de clôturer la soirée en présence du quatuor.

C'était la 14^{ème} édition du ball-trap ACCA de Floirac 17. Nous tenons à remercier les nombreux tireurs venus tirer sur les magnifiques coteaux de l'estuaire de la Gironde. Nous espérons qu'ils ont passé un agréable moment toujours dans la joie et la bonne humeur. Remerciement également aux amis du Comité des fêtes de Floirac pour le prêt de leur équipement festif et à tous les bénévoles qui ont donné toute leur énergie afin que ce ball-trap se déroule dans les meilleures conditions. Rendez-vous l'année prochaine pour le weekend du 31 août et 1er septembre 2024.

2 et 3 septembre



Mairie de Floirac – 2 rue de la Mairie 17120 FLOIRAC

Téléphone : 05 46 90 63 61 - E-mail : mairie@floirac17.fr – Site internet : www.floirac17.fr